



Poursuite huissiers de justice /credit a la consommation

Par **AMAT**, le **02/03/2011** à **22:25**

Bonjour,

Je suis poursuivi par un huissier concernant un crédit à la consommation que je n'ai pas soldé. Suite à des incidents de paiement en 2004/2005, prélèvements suspendus de leur part, aucun courrier de relance adressé.

Aujourd'hui depuis Janvier un huissier me contact par téléphone, concernant ce crédit;

Me fait par une signification d'ordonnance en Février 2011, me fait par un premier contact à eu lieu en février 2008, le dépôt dans ma boîte aux lettres qu'il précise d'une signification de requête et d'ordonnance d'injonction de payer, courrier jamais réceptionné.

Que dois-je faire aujourd'hui. après autant d'années sans relance

Merci pour votre aide

Par **mimi493**, le **02/03/2011** à **23:46**

Demandez la copie de l'acte exécutoire qu'il prétend avoir, en LRAR